

## Commission numérique

---

### Feuille de route pour la mandature associative 2020-2023

*Commission commune avec France urbaine*

#### **CO-PRESIDENT : JACQUES OBERTI, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL**

Le / la second(e) co-président(e) de l'AdCF à cette commission **reste à désigner** (au 16/12/2020)

#### **CONTEXTE**

La commission numérique est commune à l'AdCF et à France Urbaine. Elle est installée en mai 2018. Le numérique est naturellement un sujet transversal qui concerne et transforme, réellement ou potentiellement, dans des formes variées, la totalité des politiques publiques.

Il y a plus que 15 ans l'AdCF rejointe par FU, a soutenu la création de l'association des « Interconnectés », réseau des territoires innovants". Cette association est le « bras armé » de l'AdCF pour explorer les enjeux des usages numériques dans et par les intercommunalités. Elle anime un réseau de professionnels des collectivités investis sur les questions numériques. Les « Interconnectés » prend en charge l'essentiel de l'animation de la commission, elle met ainsi son expérience et son expertise au service de la commission, Les Interconnectés assure ainsi la complémentarité des échanges entre les professionnels des collectivités et les élus.

Le site des « Interconnectés » : <http://www.interconnectes.com/qui-sommes-nous/>

L'activité de la commission (sur 18 mois de recul) a permis d'installer la commission auprès des services de l'Etat (ministères, ARCEP, ANCT, etc) et des parlementaires et de « monter en charge » sur certains sujets concernant les collectivités.

#### **OBJECTIFS DE LA COMMISSION**

- Partager les réflexions et les actions menées par ses membres sur les thématiques choisies
- Assurer l'information et la montée en compétence des élus de la commission sur les sujets traités
- Prendre position sur les enjeux numériques intéressant les territoires (travail en sous-commission dédiée et en commission puis adoption des positions au CA de l'AdCF)
- Affirmer les positions des élus intercommunaux vis-à-vis des autres parties prenantes aux enjeux numériques (Etat, opérateurs, autres collectivités locales, etc)
- Assurer le relai entre l'Etat et les élus intercommunaux sur les initiatives à caractère « territorial » concernant le numérique

#### **THEMATIQUES ENGAGEES ET A VENIR**

Le premier sujet sur lequel la commission s'est auto-saisie est l'inclusion numérique. Une sous-commission, présidée par Jacques Oberti (président de la communauté d'agglomération du SICOVAL et membre du CA de l'AdCF), a pu travailler sur cette thématique et proposer à l'adoption par la commission et chacune des deux associations, un "Manifeste : **Agir face à l'urgence de l'illectronisme**". Ce manifeste a été présenté au secrétaire d'Etat en charge du numérique, Cédric O, lors du Forum des interconnectés, à Lyon, en février 2020.

Cette prise de position a aussi permis à la commission d'être entendue par la mission d'information du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme.

Le **plan de relance** donne une importance nouvelle au numérique dans les territoires. La commission est étroitement associée aux actions de l'Etat :

- Secrétariat d'Etat en charge du numérique : 250 M€ pour soutenir l'inclusion numérique dans les territoires (dont 200 M€ pour le recrutement de 4 000 conseillers numérique en charge de la médiation, et 50 M€ pour le développement des "lieux numériques" et déploiement d' « Aidant-Connect »)
- Ministère de la transformation numérique des territoires et de la fonction publique (90 M€ pour les territoires).

L'actualité de l'association c'est aussi l'accompagnement local du déploiement de la **5G**.

Par ailleurs, la commission suit aussi la réalisation des engagements de l'Etat et des opérateurs sur **l'accès au THD** (qu'il s'agisse du plan France THD", en particulier de la fibre, FttH ou du mobile "new deal mobile de janvier 2018, et notamment des 5 000 sites à déployer pour la couverture des anciennes "zones blanches", dispositif dit de "couverture ciblée").

Pour l'avenir, l'année 2021, **le programme est en cours de discussion au sein de la commission**. Rien n'est arrêté. Parmi les sujets qui pourraient être retenus (et sans présager des sujets qui pourraient être "commandés" par notre CA ou celui de FU), nous pouvons penser à :

- l'intégration du numérique dans les CRTE
- la cybersécurité et ses enjeux internes et externes à l'intercommunalité,
- le télétravail et ses impacts internes et externes à l'intercommunalité,
- la dématérialisation des procédures administratives,
- l'intelligence artificielle,
- la numérisation de l'industrie,
- le développement de la télémédecine,
- la sobriété numérique,
- ville intelligente
- les enjeux de la data territoriale,
- etc ...

Parmi les perspectives possibles il faut noter que **la commission numérique, a vocation, dans des conditions définir, à travailler parfois en articulation avec les autres commissions de l'AdCF**, on peut penser notamment à la commission « développement économique » (numérisation de l'industrie, question de l'offre numérique aux entreprises dans les territoires, de la digitalisation du commerce, etc), à la commission sur la fonction publique territoriale (dématérialisation, télétravail, etc), à la commission sur l'environnement (sobriété numérique, data territoriale, etc). Cette articulation « inter-commission » doit être précisée.

**Référent AdCF :**

Erwan Le Bot

Conseiller Numérique, Enseignement supérieur, Stratégie urbaine

e.lebot@adcf.asso.fr